MONT JOURNAL
Bimestriel officiel de la Commune du Mont-sur-Lausanne
n°2
avril-mai 2022

Portraits

La Montaine Noémi Weber et le boulanger itinérant Jean-Denis Borel à la Journée de la durabilité

Page 6

Point rencontre

Une plateforme d'échange privilégié

Page 10

Le coin des Montains

Des nouvelles de vos sociétés et associations locales

Page 14

Secteurs à bâtir

Décryptage : une commune en transformation

Page 8

LE DÉVELOPPEMENT DU MONT
ASSUMONS L'HISTOIRE EN AJOUTANT DE LA QUALITÉ POUR UNE VILLE QUI NOUS RESSEMBLE

Il y a plus de 15 ans, des décisions d'aménagement du territoire ont été prises démocratiquement au Mont. Le contexte était certes différent, mais il nous revient aujourd'hui la charge d'assumer le développement de ces nombreux quartiers. En effet, leur entrée en vigueur récente (novembre 2019), décrétée par le Canton à la suite du feu vert du Tribunal fédéral, donne automatiquement droit aux propriétaires d'équiper leurs terrains. Ce sont les travaux que nous vivons actuellement dans sept secteurs de notre commune.

Mais assumer ne veut pas dire pour autant être spectateur, bien au contraire !

Grâce à une forte volonté politique de la Municipalité et à l'engagement remarquable des collaborateurs de l'administration, nous influons avec succès sur les projets qui se développent sur notre territoire, afin de les actualiser aux standards et modes de vie d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit de répondre avec anticipation aux défis de mobilité, d'environnement, d'énergie et même de société pour des quartiers qui doivent s'inscrire dans la durée.

Pouvoir se déplacer à pied ou à vélo sur des réseaux interconnectés, jouir d'une offre d'habitat abordable, d'appartements adaptés à nos seniors, favoriser des espaces de rencontre de qualité, un territoire arboré et protégeant la biodiversité mais aussi des ilots de chaleurs, tels sont notamment les enjeux auxquels nous vouons toute notre énergie pour que la ville de demain soit la plus réussie possible.

Dans ce numéro et les prochains, nous souhaitons vous présenter les quartiers sitôt leur projection possible (p. 8). Vous pourrez y découvrir les projets d'intention, les bâtiments à construire devant encore faire l'objet d'enquête publique ainsi que de permis délivrés par la Commune. La plus grande exigence sera requise par la Municipalité, s'agissant de plan de quartier, afin de permettre à la population d'appréhender facilement les projets avec les technologies actuelles (par exemple la modélisation en 3D). Des séances ouvertes à tous seront également proposées pour que la ville qui va naître réponde le mieux possible aux attentes de tous.

D'un développement inévitable, nous espérons une commune qui en retire de vrais bénéfices et dont nous serons fiers à l'égard des générations suivantes qui auront la chance de s'y installer. Nous les accueillerons ainsi aussi bien que nous l'avons tous été. Car un jour, nous étions les nouveaux habitants, choisissant le Mont pour sa situation unique et privilégiée entre ville et campagne. Soyons donc exigeants et responsables tout en étant bienveillants pour l'avenir de notre commune !

Laurence Muller Achtari, syndique

DERNIÈRES DÉCISIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Jardin d'enfants à la Grande Salle

La Municipalité a décidé de prolonger de deux ans l'occupation du Foyer de la Grande Salle accordée au jardin d'enfants *Les Milles Pattes*, soit jusqu'au terme de l'année scolaire 2023-2024.

Fonds pour l'efficacité énergétique

La validité des directives liées au *règlement sur le fonds pour l'efficacité énergétique et le développement durable* est prolongée jusqu'au 30 septembre 2022. En attendant le nouveau catalogue de subventions, deux modifications sont apportées immédiatement :

- l'aide pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques est désormais plafonnée à un maximum de CHF 10'000.-. Une décision justifiée par le fait que de nombreuses demandes parviennent à l'administration, parfois pour des montants importants, et que le fonds risque ainsi d'être rapidement épuisé sans la fixation d'un plafond ;

- les subventions à l'achat de voitures électriques sont supprimées, la subvention ne jouant plus un rôle prépondérant dans le choix de l'achat d'un véhicule électrique.

La Médiathèque et l'Espace YOLO déménagent

La Médiathèque du Mont va déménager dans le bâtiment provisoire du Mottier G et fermera ses portes pour l'été dès le 12 mai (détail en p. 16). L'Espace YOLO va également changer d'adresse et s'installera au rez-de-chaussée inférieur de la salle de paroisse, en principe, jusqu'au terme de l'année scolaire 2023-2024. La Municipalité tient ainsi à mutualiser de manière optimale les locaux.

Taxes et réfugiés ukrainiens

Par solidarité, la Municipalité a décidé d'exempter d'émoluments et de taxes communales les réfugiés ukrainiens qui s'installeraient au Mont-sur-Lausanne.

De plus, la Municipalité a validé l'organisation d'une séance d'information publique sur le thème de l'accueil des réfugiés ukrainiens au Mont (mercredi 11 mai, voir ci-dessous).

EN BREF

Nouveaux bulletins de vote

Attention, les bulletins de vote changent de format. Dès le scrutin du 15 mai, il vous est demandé de cocher la case oui ou non selon votre choix. Si vous souhaitez vous abstenir, vous ne cochez aucune case. Si vous cochez les deux cases, votre vote est nul.

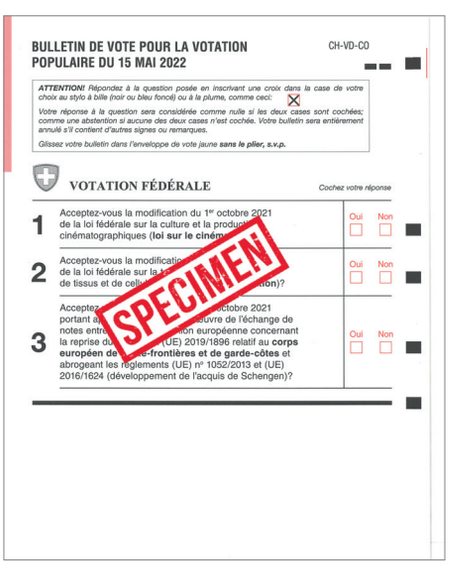
BULLETIN DE VOTE POUR LA VOTATION POPULAIRE DU 15 MAI 2022

CH-VD-C0

ATTENTION! Répondez à la question posée en inscrivant une croix dans la case de votre choix au stylo à bille (noir ou bleu foncé) ou à la plume, comme ceci: ☒

Votre réponse à la question sera considérée comme nulle si les deux cases sont cochées; comme une abstention si aucune des deux cases n'est cochée. Votre bulletin sera entièrement annulé s'il contient d'autres signes ou remarques.

Glissez votre bulletin dans l'enveloppe de vote jaune ***sans le plier, s.v.p.***

VOTATION FÉDÉRALE — Cochez votre réponse

		Oui	Non
1	Acceptez-vous la modification du 1er octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la produ… cinématographiques (**loi sur le cinéma**)	☐	☐
2	Acceptez-vous la modification … de la loi fédérale sur la … de tissus et de cel… …tion)?	☐	☐
3	Accepte… …octobre 2021 portant a… …ouvre de l'échange de notes entre… …on européenne concernant la reprise du … (UE) 2019/1896 relatif au **corps européen de garde-frontières et de garde-côtes** et abrogeant les règlements (UE) nº 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (développement de l'acquis de Schengen)?	☐	☐

SPECIMEN

Solidarité et accueil des réfugiés ukrainiens au Mont

La Municipalité du Mont-sur-Lausanne, le Conseil communal, le Groupe accueil migrant·e·s du Mont-sur-Lausanne (GAMM) et la Direction des écoles du Mont-sur-Lausanne s'engagent pour répondre à la situation inédite provoquée par la guerre en Ukraine.

Nous vous convions à une réunion communale le **mercredi 11 mai, à 20h à l'aula du Mottier B**, pour nous permettre d'échanger et de trouver ensemble des solutions, en présence de l'Établissement Vaudois d'Accueil des Migrants (EVAM). Notre Commune souhaite s'engager et se montrer solidaire à vos côtés !

Abo week-end Mobilis

Pour vos loisirs, pensez aux transports publics ! Du 14 avril au 15 juillet 2022, la campagne **vaudloisirs.ch** propose à prix préférentiel un Abo week-end. Cet abonnement permet de voyager en 2e classe sur l'entier des zones tarifaires Mobilis du vendredi soir 19h au dimanche soir fin de service, durant 1 mois, y compris les jours fériés.

Des cartes CFF pour les Montains

Rappel: la Commune du Mont-sur-Lausanne met chaque jour à disposition de ses habitants cinq cartes journalières CFF au prix de CHF 40.-/carte. Ces cartes permettent de voyager librement sur le réseau CFF et la plupart des lignes suisses. Un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs sans abo. Elles doivent être retirées auprès de la réception de l'administration. Les disponibilités sont indiquées sur notre site internet.

UN SEUL LIEN POUR TOUT !

Fini les liens interminables ! Pour vous faciliter la vie, accédez à tous nos contenus numériques par le biais d'un lien unique :

www.linktr.ee/montjournal

REFLETS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 28 MARS 2022

Ce 28 mars 2022, le Conseil communal a retrouvé avec plaisir sa salle habituelle et peut enfin respirer et parler sans masque.

Le Président du Conseil, Jean-Marie Urfer ne pouvait pas commencer cette séance sans avoir une pensée pour des pays où des tragédies ont cours en ce moment. L'assemblée a en particulier une pensée pour l'Ukraine, pays avec lequel certains membres du Conseil ont des liens proches.

Démission de la huissière

Le bureau du Conseil a ensuite annoncé la démission de **Mme Josefa Paillette**, huissière du Conseil communal, pour le 30 juin 2022. Une mise au concours pour la remplacer est diffusée au travers des différents canaux de communication de la Commune.

Trois préavis acceptés

Trois préavis figurant à l'ordre du jour ont été acceptés par le Conseil. Le premier, qui présentait le nouveau règlement concernant les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de police des constructions, a passablement été discuté, surtout au niveau de la Grille tarifaire, à savoir que cette dernière n'avait pas été réévaluée depuis 45 ans. Le second, qui a également été débattu, concernait une demande de crédit de CHF 550'000.- pour la reconstruction tant attendue de la cantine du Châtaignier. Enfin, le dernier préavis accepté fixait les indemnités des membres de la Municipalité à une enveloppe totale de CHF 450'000.- par année pour la législature 2021-2026.

Fonds solidaire pour l'Ukraine

Puis, **tous les partis réunis**, dans une volonté d'unité, ont déposé une motion pour la « Constitution d'un fonds solidaire pour l'Ukraine ». Ce dernier sera constitué des jetons de présence des élu·e·s du Conseil communal de la séance du jour, auquel il est proposé de rajouter env. CHF 9'000.- correspondant à un franc symbolique par Montain·e. De plus, les motionnaires ont proposé de se mettre à la disposition de la Municipalité dans le cadre des démarches et activités en lien avec l'accueil des Ukrainiens·ne·s au sein de la commune. Cette motion a été renvoyée à la Municipalité à l'unanimité moins un refus.

Le postulat déposé par **Mme Yolanda Müller Chabloz** du Mont citoyen, intitulé « A quoi sert-il de voter des plans de quartier s'ils ne sont pas respectés ? », demandait à la Municipalité de présenter un rapport sur la réalisation des plans de quartier légalisés depuis 2008, en particulier en ce qui concerne la conformité des réalisations par rapport aux plans d'affectation votés. Selon les postulants, « l'expérience récente a révélé de nombreux dysfonctionnements dans l'application des règlements et des plans des aménagements extérieurs de ces plans de quartier ».

Afin d'y apporter quelques réponses, **Mme Laurence Muller Achtari, syndique**, a présenté un historique des plans de quartier dans le but de démontrer « le soin et la rigueur » que la Municipalité mettait non seulement à suivre l'évolution des plans de quartier mais aussi à mettre en conformité les éléments qui pouvaient ne pas l'être. A la suite de cette présentation, le postulat a été refusé et classé sans suite.

© Bernard Menetrier

Également à l'ordre du jour, la réponse de la Municipalité à l'interpellation de **M. Barry Lopez** et consorts de l'Alliance montaine « Quelle politique avec les associations communales ? » faite lors de la séance du Conseil communal du 14 février 2022. En préambule des discussions, le président du Conseil a donné lecture d'un courriel reçu de l'Association En Martines (AEM) souhaitant répondre, car citée dans l'interpellation, en précisant que, selon ses statuts, elle était apolitique et qu'elle ne fait que relayer les informations auprès de ses membres si certains thèmes sont susceptibles d'avoir un impact sur la qualité de vie de leur quartier. La Municipalité, dans sa réponse, rappelle que les sociétés locales et associations sont suivies (activités et comptes), et qu'elles seront toujours reçues avec bienveillance. Ce sont des partenaires idéaux de la Commune pour les interactions locales car les membres de ces associations connaissent bien la population de leurs quartiers, ses besoins et ses attentes.

Panneaux d'affichage

Mme Natalie Betscha et consorts du Mont citoyen ont interpellé la Municipalité sur l'acquisition et l'installation de panneaux d'affichage ayant fait l'objet d'un préavis en 2017 mais refusé à l'époque car lacunaire, et souhaitaient savoir si le projet était toujours d'actualité, et si elle pensait également inclure une réflexion sur les panneaux d'affichage libre à but idéal dans les différents quartiers de la commune. La Municipalité a indiqué, qu'après plus de six ans, ce projet faisait partie de son plan des investissements pour 2022 et qu'il faisait l'objet de beaucoup de réflexions. La Municipalité reviendra avec un projet complet d'ici cet automne.

Où se trouvent nos défibrillateurs ?

Enfin, lors des questions à la Municipalité, **Mme Anne-Sophie Hamoir** de l'Alliance montaine a posé plusieurs questions concernant les défibrillateurs. Une intervention survenant dans les cinq premières minutes augmente les chances de survie de plus de 50%, il est donc important de savoir où se trouvent ces derniers dans la commune. Est-ce qu'ils sont répertoriés sur la cartographie des défibrillateurs du canton de Vaud ? Est-ce qu'il y a des personnes formées à leur utilisation ? La Municipalité a répondu qu'ils étaient annoncés au 144, de sorte que lorsqu'on les appelle, ils puissent indiquer où se trouve le défibrillateur le plus proche. Le personnel communal a été sensibilisé et formé à leur utilisation. **Mme Eliane Parolini-Sutter** de l'Alliance montaine précise que les professeur·e·s d'éducation physique de l'EPS Le Mont ont également suivi une formation.

Tous les documents de séance se trouvent sur le site internet communal.

Alexandra Magnenat
Conseil communal

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles ont lieu à la salle du Conseil communal dans le bâtiment de Crétalaison.

Prochaines séances (dès 20h15) :
9 mai, 27 juin, 10 octobre,
7 novembre, 12 décembre.

conseil@lemontsurlausanne.ch

Pour accéder aux PV et ordres du jour du Conseil communal
www.linktr.ee/montjournal

Vous souhaitez vous engager dans la vie communale ? Le Conseil communal du Mont-sur-Lausanne met au concours le poste d'huissier·ère

L'huissier·ère est responsable de la logistique et du protocole du Conseil communal. Ses missions principales sont de préparer et participer aux séances du Conseil, préparer et participer aux séances du bureau du Conseil, organiser l'ouverture et la fermeture du bureau de vote durant les dimanches de votations et d'élections, participer au dépouillement, et organiser les repas de midi pour le Bureau électoral, assurer le service et l'accueil lors des manifestations officielles du Conseil communal.

Toutes les infos se trouvent sur notre page emploi du site communal.

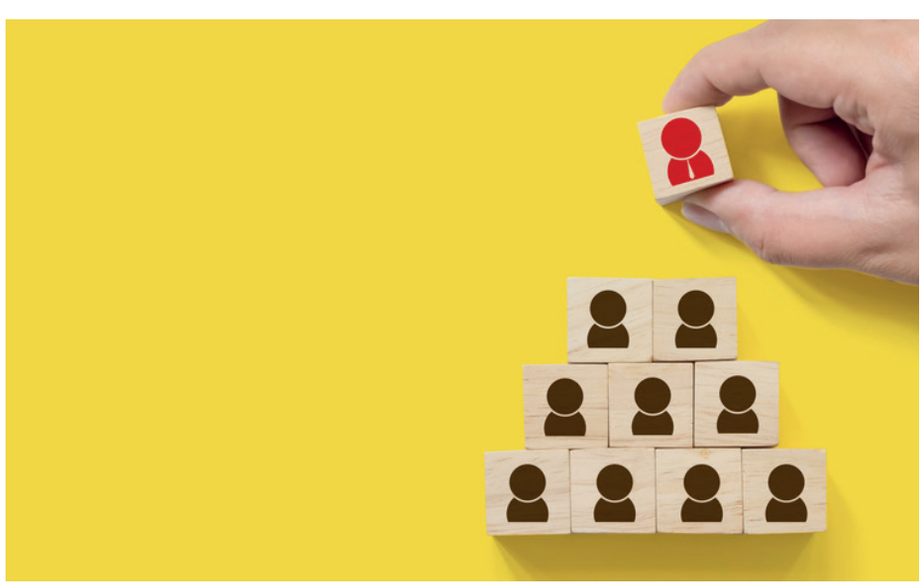

JOURNÉE DE LA DURABILITÉ
MOBILITÉ & PROJETS DURABLES MIS À L'HONNEUR AU MONT-SUR-LAUSANNE

Dimanche 22 mai, la Journée de la durabilité prend ses quartiers devant l'église du Mont. Administration communale, sociétés locales, établissement scolaire et partenaires privés se réunissent pour vous proposer de nombreuses activités lors d'un événement haut en couleur.

A cette occasion, venez découvrir plusieurs initiatives communales et vous informer sur les différentes subventions et autres projets durables mis en place par la Commune pour les citoyens montains. De plus, la route de Coppoz sera fermée à la circulation durant toute la journée pour fêter comme il se doit la mobilité douce et le report modal !

Parmi les nombreuses activités prévues, les cyclistes (débutants ou avancés) ne rateront certainement pas l'atelier de mécanique (de 10h à 12h) pour leur permettre d'apprendre à réparer seuls leur vélo (attention, places limitées sur inscription). Le brunch composé de produits locaux sélectionnés par les Paysannes vaudoises vaudra aussi assurément le détour (prix préférentiel sur inscription). Sans oublier l'engagement des écoles et de leurs élèves qui organiseront une vente de livres d'occasion et présenteront le résultat de leur récolte de déchet.

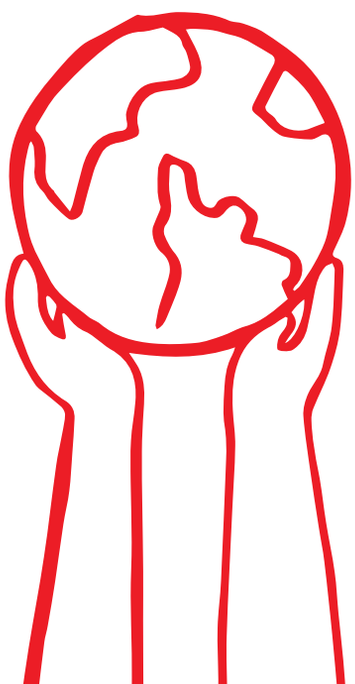

« Le climat et moi »

Autre événement à ne pas manquer, la rencontre avec la Montaine Noémi Weber qui présentera à l'église (13h30) son court-métrage « Le climat et moi ». La gymnasienne de 18 ans a saisi l'opportunité de son travail de maturité pour nous emmener dans son univers : un monde bouleversé par la crise climatique et dont les nouvelles qui tournent en boucle au téléjournal provoquent en elle de l'éco-anxiété et un sentiment d'impuissance. « La vision de l'écologie est redondante, mais je me suis rendu compte qu'il était possible de communiquer différemment sur le sujet pour déclencher chez les gens une envie d'action », nous a-t-elle confié.

Son film, réalisé en autodidacte, n'était pourtant pas destiné à être diffusé en dehors de sa salle de classe. Mais c'est lors de son examen oral en octobre 2021 qu'elle comprend la valeur de son témoignage vidéo, alors que son enseignante et son experte sont au bord des larmes. Une expérience qui la pousse à organiser une projection au Mont pour ses proches qui réunit plus de 60 personnes. « J'ai vu tellement de documentaires sur le climat, mais là on n'en ressort pas démoralisé », lui dira un ami. Car à l'écran, on y voit une jeunesse attachante qui se pose des questions et qui tente de trouver des solutions, soutenue par des textes porteurs d'espoir de Noémi qui joue la narratrice (la vidéo est visible sur son compte Instagram **@noemi.wbr**).

C'est en montrant l'exemple qu'elle souhaite faire changer les comportements, elle qui fut notamment à l'origine d'un projet de jardin en permaculture lorsqu'elle étudiait au Collège du Mottier.

© Brigitte Besson

La Montaine Noémi Weber sera à l'église pour présenter son film « Le climat et moi ».

« J'agis dans ma vie de tous les jours sur des choses très concrètes : ne pas consommer d'aliments exportés, me déplacer à vélo, ne plus prendre l'avion, ne plus acheter d'habits neufs. »

Du pain et du levain

Jean-Denis Borel sera également une des figures incontournables de la manifestation. Ce boulanger itinérant de 44 ans rythmera la journée de ses pains au levain cuits dans son four autoconstruit. Une passion qui lui est venue il y a une dizaine d'années alors qu'il testait ses créations fermentées avec ses colocs. Convaincu par la démarche, ce professionnel de l'audiovisuel décide de partir quelques semaines en France en 2020 pour autoconstruire son propre four à pain grâce à l'association « L'atelier paysan ».

Depuis, il enfourne tous les mardis et écoule ses créations via un système de livraison par abonnement (**monpain.ch**).

Farine locale et bio moulue sur des meules en pierre, levain naturel, fermentation longue (de 6h à 18h) : rien n'est laissé au hasard. « Sans être activiste, c'est un travail militant car le pain est une porte d'entrée pour parler de politique, de nutrition, de santé, d'écologie ou même de spiritualité. Quand vous achetez de la bonne farine, c'est comme un bulletin de vote ! »

Ses délicieuses créations et son levain prénommé Alex (6 ans d'âge) seront à découvrir durant toute la Journée de la durabilité.

Maxime Fayet
Chargé de communication

© Jean-Denis Borel

Pour Jean-Denis Borel, le pain est une porte d'entrée pour aborder de nombreux enjeux sociétaux.

PROGRAMME DU DIMANCHE 22 MAI

10h - 12h : Cours de mécanique, Apprenez à réparer votre vélo (By Karl)
Avec By Karl. Places limitées, inscription obligatoire

10h : Initiation au yoga et au taï-chi
Avec Montyoga by Beth & Taï Chi Mont-sur-Lausanne

Dès 11h : Vente de pains
Four à pain en activité, pains au levain naturel avec monpain.ch

11h - 13h30 : Brunch de produits locaux
Avec les Paysannes vaudoises du Mont, inscription recommandée, prix :
20.- sur inscription · 30.- sur place · 10.- pour les moins de 12 ans

13h30: Projection du court-métrage « Le climat et moi »
Avec Noémi Weber à l'église du Mont

13h - 14h : Atelier levain avec Jean-Denis Borel, prix libre

14h30 - 15h30 : Initiation au yoga et au taï-chi
Avec Montyoga by Beth & Taï Chi Mont-sur-Lausanne

14h - 16h : Cours de conduite vélo pour tous,
Avec By Karl, inscription obligatoire

Dès 14h30 : Projection du documentaire « Le génie des arbres »

Dès 15h : Cuisson et vente de pizzas avec l'épicerie Sème ta graine

TOUTE LA JOURNÉE :

Présentation de projets communaux : subventions mobilité & transition énergétique, Projet Cyclomania, urbanisme éphémère, etc.

Vente de livres d'occasion organisée par les écoles et élèves du Mont

Présentation des résultats de la **récolte des déchets** des élèves du Mont

Musique live avec Florine Juvet (accordéon) & Romane Olivier (clarinette)

Fresque géante à la craie

Réalisation d'une **ruche tronc** avec FREETHEBEES

Ateliers **biodiversité** (grainothèque, kokedama, etc.)

Et aussi : Artélice, Green bike, Stand valorisation, Jardimont, Jardins du Mont, Collectif 52, Fresque pour le climat, Barbe d'abeilles, ...

Inscriptions pour les ateliers de vélo et pour le brunch

www.linktr.ee/montjournal

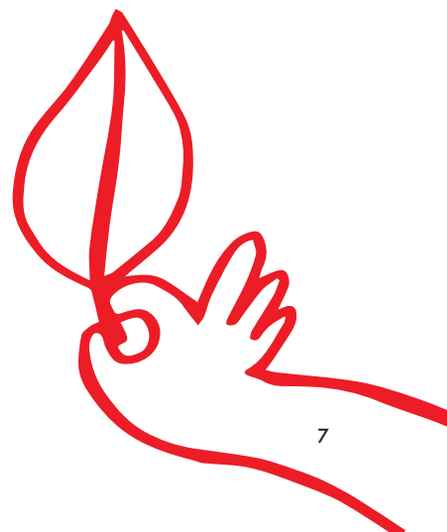

MESURES D'ADAPTATION DES SECTEURS À BÂTIR

ENJEUX CLIMATIQUES, MOBILITÉ ET QUALITÉ DU CADRE DE VIE AU CŒUR DES RECOMMANDATIONS COMMUNALES

Pelleteuses, camions et engins en tout genre : ces derniers mois, les chantiers se sont multipliés au Mont-sur-Lausanne provoquant leur lot de questions. Mais qui construit, aménage et pourquoi ?

Au Mont-sur-Lausanne, 55% du territoire communal, soit 542 hectares dont 46 ha de secteurs affectés en zones à bâtir, appartiennent au Syndicat d'améliorations foncières (SAF), une association de plus de 180 propriétaires créée en 1982. La Commune, bien que marginalement impliquée à ce titre, a néanmoins un rôle important à jouer pour guider les promoteurs et leurs mandataires sur la voie d'un urbanisme durable et inclusif.

Jalonné par de longues procédures juridiques, ce n'est qu'en 2019 que le SAF a pu aboutir. Tandis que les secteurs ont été mis à l'enquête en 2013, ces derniers ont nécessité une réactualisation prenant en compte les enjeux et sensibilités d'aujourd'hui. De ce fait, la Commune – par le biais de ses services de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux – n'a pas ménagé ses efforts.

Concrètement, depuis plus d'une année, elle ajuste, propose des modifications, préconise des choix de type de végétation, de matériaux, de mobilier urbain, etc. Ces ajustements se font secteur par secteur selon les différents chantiers en cours ou en voie de l'être. Ces apports doivent permettre d'amener une plus-value certaine à ces ensembles construits pour qu'il restent attrayants et durables, autant pour la population que pour l'environnement. Dans ce contexte, l'intégration paysagère, les réseaux de mobilité, la construction durable et la qualité de vie se situent au cœur des réflexions pour que l'ensemble de la commune et des Montains en bénéficie.

Isabelle Bovey, cheffe du Service de l'environnement, Reyes Curiel, adjoint du Service des Travaux et infrastructure, et Laurette Rohrbach, adjointe du Service de l'urbanisme : trois spécialistes communaux qui tentent de faire bouger les choses en proposant au SAF et aux propriétaires des mesures adaptées aux enjeux actuels.

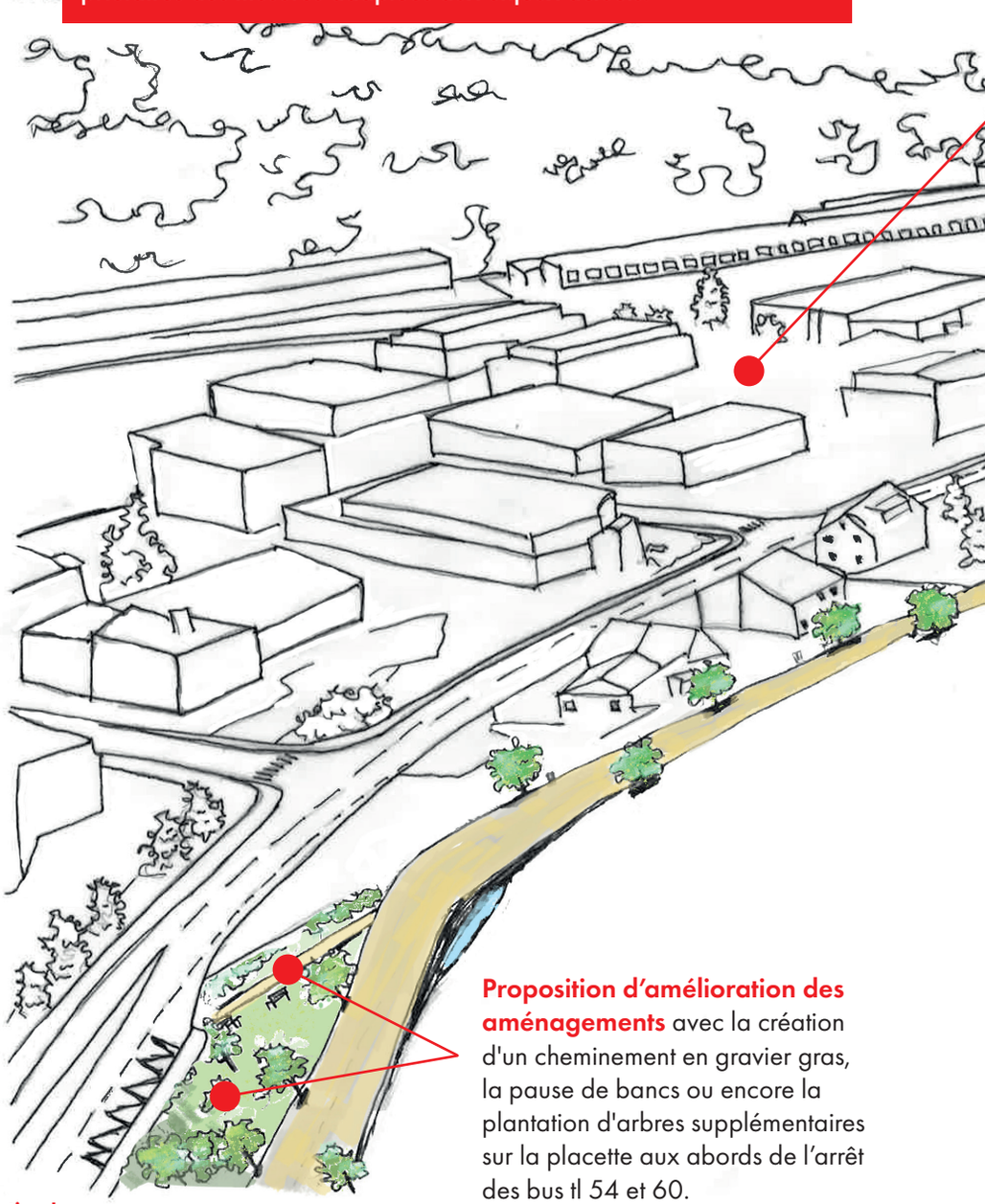

Proposition d'amélioration des aménagements avec la création d'un cheminement en gravier gras, la pause de bancs ou encore la plantation d'arbres supplémentaires sur la placette aux abords de l'arrêt des bus tl 54 et 60.

Direction Lausanne

Au fil des numéros de Mont journal, nous vous proposons de décrypter périodiquement les treize secteurs à bâtir du SAF, afin de vous permettre de mieux saisir leurs enjeux ainsi que le travail effectué par les services communaux pour obtenir des quartiers aménagés de la manière la plus approprié pour les prochaines décennies.

Le secteur Budron à la fin du mois d'avril lors des travaux d'équipements collectifs.
© Maxime Fayet

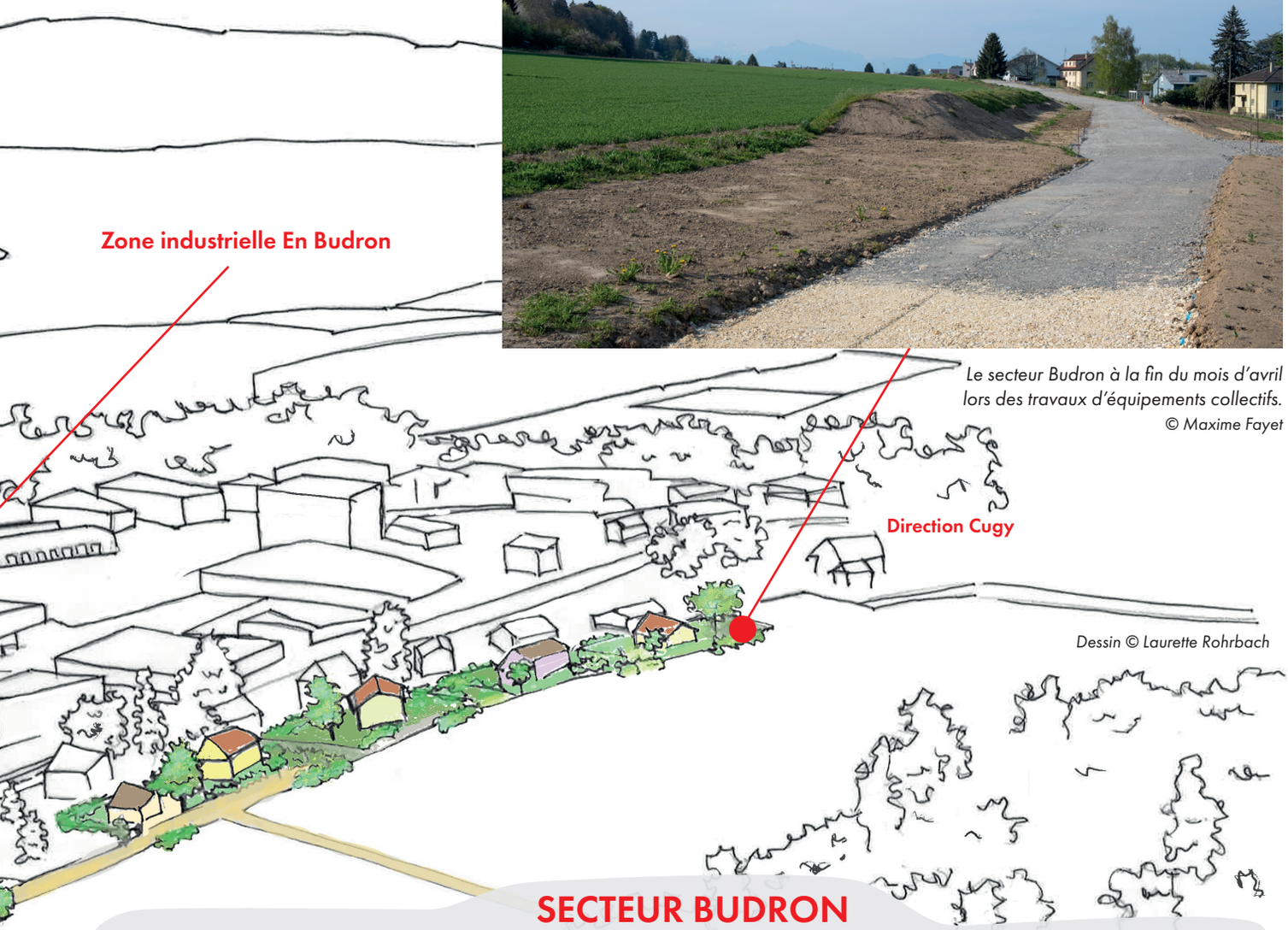

Dessin © Laurette Rohrbach

SECTEUR BUDRON

Le secteur Budron se situe dans le prolongement nord-sud de la zone de villas existante, le long de la route de Cugy, et fait face à la z.i. Il est prévu d'y construire cinq villas, pouvant accueillir une trentaine d'habitants, et d'aménager une placette ouverte au public à proximité de l'arrêt de bus Fougères.

Dès fin 2021, la Commune a fait parvenir au SAF des demandes de modifications du projet d'exécution des travaux collectifs, dont le devis a été approuvé par les propriétaires en mars 2022. Celles-ci ont nécessité une mise à jour du budget, également adopté lors d'une assemblée générale du secteur le 28 avril dernier. Le bien-fondé de ces modifications a été unanimement salué par les propriétaires.

Ces mesures concrètes ont pour but d'améliorer la qualité du cadre de vie de nos citoyens et de répondre aux enjeux climatiques actuels. Ainsi, il a notamment été recommandé de :

- réduire les surfaces imperméables pour favoriser l'infiltration d'eau en végétalisant des surfaces ;
- créer des surcreuses permettant d'accueillir de l'eau semi-permanente ;
- remanier l'ensemencement en prévoyant 3000 m^2 de prairie fleurie ;
- planter des haies indigènes supplémentaires favorables à la petite faune locale ;
- favoriser la mobilité active, la modération du trafic, l'apport d'ombre, la biodiversité en plantant davantage d'arbres sur la placette et sur le domaine public ;
- minimiser la pollution lumineuse en optimisant l'éclairage public ;
- créer un cheminement en gravier gras à travers la placette, reliant directement le secteur aux transports publics, en y aménageant deux bancs.

POINT RENCONTRE

ENTREPREUNEURS, COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS MONTAINS SE RÉUNISSENT GRÂCE À LA SICNL

Le 31 mars 2022, dirigeants d'entreprise, indépendants, responsables d'agence, gérants de commerce et autres professionnels actifs au Mont-sur-Lausanne s'étaient tous donnés rendez-vous dans la zone industrielle en Budron pour découvrir l'entreprise Jeanfavre SA. Une initiative nommée *Point rencontre* menée par la Société industrielle et commerciale du nord lausannois (SICNL).

Faire connaître les entreprises locales et leurs métiers, favoriser les relations et les échanges entre-elles, promouvoir le tissu économique du Mont-sur-Lausanne, autant d'objectifs que s'est fixé la SICNL, dernière-née des SIC vaudoises. Cette association à but non-lucratif portée par des bénévoles représente les intérêts de l'industrie, du commerce et des services du Mont. Elle compte en son sein plus de 70 membres.

« C'est toujours une surprise de découvrir ce dont nos entreprises sont capables de faire »

Pascal Menétrey, président de la SICNL

Depuis sa création, la SICNL organise régulièrement des conférences, et le constat est le même lors de chaque rencontre : la collation finale est la partie qui séduit le plus… Non pas parce que tout ce beau monde préfère avoir un verre à la main, mais parce qu'elle permet de faciliter les échanges et le réseautage.

C'est ainsi qu'est née l'idée du projet *Point rencontre*. Un concept simple qui permet aux membres de la SICNL d'accueillir tour à tour des confrères montains (ou parfois même des concurrents selon le secteur d'activité) dans leurs locaux afin de présenter leur entreprise.

Dans les locaux de l'entreprise Jeanfavre SA, entrepreneurs, commerçants et industriels du Mont se sont réunis lors du deuxième Point rencontre organisé par la SICNL. © Maxime Fayet

En 2021, la société Sonora, active dans l'univers de l'audio-visuel, s'était proposée comme premier hôte. En mars 2022, le deuxième *Point rencontre* s'est tenu chez Jeanfavre SA, spécialiste en automation, téléphonie, informatique et électricité. « Pour notre entreprise, ce fut notamment l'occasion de présenter nos différents domaines d'activité dont certains sont moins connus par nos partenaires et par le public », nous confie Philippe Jeanfavre, administrateur de Jeanfavre SA. « De plus, à cause du Covid, nous n'avions pas pu organiser d'inauguration pour nos nouveaux locaux. C'est désormais chose faite ! »

La soirée a été rythmée par des interventions du comité de la SICNL, de Philippe Jeanfavre et de Laurence Muller Achtari, syndique du Mont-sur-Lausanne, puis suivie d'un apéritif dînatoire. « Un moment récréatif qui fait du bien aux entrepreneurs », selon Pascal Menétrey, président de la SICNL. « C'est toujours une surprise de découvrir ce dont nos entreprises sont capables de faire notamment dans les domaines de la production et de la vente. Pour nous, il est important de réveiller les consciences en faisant la promotion des commerces et entreprises locales. C'est ainsi que nous pouvons assurer de nombreuses places de travail au Mont, notamment aux jeunes via notre initiative Mont'apprentissage. »

Maxime Fayet
Chargé de communication

SOCIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU NORD LAUSANNOIS

Plus d'infos sur la SICNL ou pour devenir membre

www.linktr.ee/montjournal

BALADE DIAGNOSTIC
L'EXPÉRIENCE DU TERRAIN AU SERVICE DES SENIORS

Comment les seniors appréhendent-il les espaces publics et notre environnement urbain ? Pour répondre à cette question, rien de mieux que l'expérience du terrain.

© Jana Sabeth

En 2019, l'association Quartier solidaire avait organisé une marche exploratoire – en compagnie d'une vingtaine d'habitants du Mont, de Pro Senectute et du Service de l'urbanisme – pour comprendre l'impact de certains aménagements urbains sur les besoins et attentes de la population du troisième âge.

Cette promenade diagnostic a mis en exergue des problématiques rencontrées au quotidien par ces usagers, permettant à la Commune d'affiner sa stratégie sur les espaces publics et l'armature urbaine. Des consultations publiques et démarches participatives étendues à toute la population seront encore organisées dans le but d'identifier les dysfonctionnements éventuels.

Certains aménagements manquants (signalétique, poubelle, main courante, etc.) relevés lors de l'expérience de 2019 pourront néanmoins être mis en place durant la législature actuelle, comme le suggère un rapport fait à la Municipalité par le Service de l'urbanisme en mars 2022.

Maxime Fayet
Chargé de communication

MONT SOLIDAIRE VA VOLER DE SES PROPRES AILES

Née du projet Quartier Solidaire, l'association Mont Solidaire prendra bientôt son envol. Pendant cinq ans, nous avons été chapeautés par les professionnel·les de Pro Senectute et soutenus par la Commune dans la mise en place d'activités pensées par et pour les seniors du Mont-sur-Lausanne.

En juin 2022, nous serons ainsi appelés à voler de nos propres ailes, devenir autonomes, gérer les activités mises en place et en ajouter d'autres selon nos envies et besoins.

Toute personne de 55 ans et plus peut nous rejoindre: venir au Café Solidaire, participer aux jeux de cartes et à la pétanque, aux balades en forêt ou au club tricot, au repas convivial de la Tribu des bons vivants, au club de lecture, à la préparation du prix Chronos avec les élèves du village, au cybercafé et aux activités culturelles (conférences, visites, etc.). Il y a aussi la banque du temps, une plateforme destinée à l'entraide.

L'assemblée constitutive de la nouvelle association a eu lieu le 4 mai 2022 à l'Aula du Mottier. Comme les jeunes aiment fêter leur majorité, nous célébrerons la nôtre. Une grande fête sera organisée en juin, avec un buffet, un sketch, de la musique et de la danse. Affaire à suivre.

Retenez notre tout nouveau logo !

MONT Solidaire

Gisela Raeber
Mont solidaire

REVALORISATION
L'OFFRE DE VOTRE DÉCHÈTERIE S'ÉTOFFE

Depuis mi-avril, la Commune – soucieuse des problématiques environnementales – a mis en place deux nouvelles filières de récupération, dont celles des briques à boisson (berlingots). De façon concrète, celles-ci peuvent désormais être mises dans un conteneur avec signalétique à la déchèterie de Manloud, ainsi que dans les six déchèteries mobiles du Mont.

En plus d'être bénéfique pour le porte-monnaie, en réduisant les quantités de déchets des sacs taxés, cette initiative présente aussi des avantages environnementaux en matière de réduction des gaz à effet de serre. En effet, la séparation des 75% de carton qui compose une brique permet sa revalorisation, notamment dans la confection de carton ondulé. Quant aux 26% restants, composés d'une fine couche d'aluminium et de plastique, ils seront valorisés thermiquement.

La deuxième action de revalorisation concerne la récupération des bouteilles en verre d'une brasserie artisanale locale. Soucieuse des questions environnementales, la brasserie Dr. Gabs a mis en place un système de récupération des bouteilles afin de les laver et de les réutiliser. À l'heure de l'apéro, pensez-y !

Plus d'infos sur le recyclage des briques et les déchèteries mobiles
www.linktr.ee/montjournal

Isabelle Bovey
Cheffe du Service de l'environnement

© Maxime Fayet

Florent Chabloz, collaborateur à la déchèterie de Manloud, et Philippe Somsky, municipal du dicastère Education, culture et environnement, testent les deux nouvelles filières de revalorisation.

Passeport Vacances 2022
Des activités pour tous les goûts

Cette année, le Passeport Vacances propose à nouveau de multiples activités à choix (sportives, manuelles, visites, etc.) avec un **Passeport Traditionnel**, destiné aux jeunes de 9 à 15 ans, (les activités se font uniquement sur inscription une fois le Passeport acheté) et un **Passeport Fainiente**, destiné aux 13-15 ans (formule allégée sans les activités sur inscription).

La vente du Passeport aura lieu du lundi 30 mai au vendredi 3 juin 2022, de 8h00 à 11h30 au Secrétariat municipal.

Plus d'infos sur les offres et la vente du Passeport Vacances
www.linktr.ee/montjournal

Rencontre littéraire
ME 18 mai, 20h, salle paroissiale

Une première dans notre commune ! Cinq écrivains et écrivaines vivant au Mont vous attendent pour une soirée littéraire. Le Service de la jeunesse et des loisirs, en association avec l'Association des ami·e·s de Philippe Rahmy, chapeaute cette rencontre.

Les auteurs et les autrices se présenteront mutuellement et liront un bref extrait d'un de leurs livres. Un court métrage suivra, évoquant l'œuvre de Philippe Rahmy, prématurément décédé et notamment lauréat du Prix de Littérature suisse et du Grand Prix C.F. Ramuz. La soirée (salle paroissiale du haut) se terminera par un échange avec le public, des dédicaces et un verre de l'amitié offert par la commune. Elle promet d'être riche et variée :

- **Agathe Gumy** avec *Les Rêves d'un hamster jovial*, ainsi que deux projets de livres, dont l'un destiné aux enfants ;
- **Denis Magliocco** avec *À la lumière du sol*, un livre éclairant les correspondances entre la musique et d'autres approches artistiques ou spirituelles ;
- **Annik Mahaim** avec *Les dressings* et *La femme en rouge*, un roman historique situé à Renens entre 1940 et les années 1960 ;
- **Hamda Ouakel** avec *Le sacrifice se conjugue au féminin*, autre roman qui nous fait partager le destin d'Aïcha, une mère tunisienne ;
- **Gisela Raeber** avec *Instantanées de voyages*, captant des moments insolites, drôles et surprenants qui composent l'essence du voyage.

Annik Mahaim
Ecrivaine montaine

L'Echo des bois chante Québec
20-21 mai, 20h15, Petit-Mont

Youpi nous revoilà ! Privés de représentation depuis 3 ans, le coeur mixte de l'Echo des Bois se réjouit de vous retrouver. Notre chef Fred Rod a concocté un programme autour de la chanson québécoise. Quel plaisir de pouvoir chanter de la variété :

Ma mère chantait au temps de la bonne chanson avec des *gens du pays* pour un *petit bonheur. J'irai ou tu iras* dans *ma cabane au Canada* avec *Hélène* et quelques *frustrées. Reviens Ô Canada* mais pas de *dégénération* ! Des chants de coton des *Acadiens* à la complainte d'un certain *phoque en Alaska* nous voyagerons sur toute l'Amérique du Nord.

Les titres mentionnés ci-dessus chantés par des artistes aussi variés que Ginette Reno, Line Renaud, Jean Lapointe, Félix Leclerc, mais surtout, Roch Voisine, Céline Dion, Garou, Lynda Lemay et Michel Fugain. Bref tout un programme!

En seconde partie, l'école de percussions de l'école de musique d'Epalinges nous fera une belle démonstration.

Nous espérons vous divertir et vous amuser: « Alors, prends ton char et fais pas ton niaiseux. On va pas se chicaner, ça serait trop gossant. Arrête de brailler, t'es trop cute pour ça, et passe plutôt nous voir ! Y aura peut-être de la tarte au bleuet pour ton bec à suc ! »

C. Vonlanthen & C. Reymond-Oppikofer
Pour l'Echo des bois

En avant la musique
24-25 juin, Châtaignier

Cette année *En avant la musique* devient le *Mont'Ain Openair* ! Et pour la première fois dans notre commune, un festival de musique *live* se déroulera sur deux jours. Rendez-vous à ne pas manquer ou alors ne pas râler qu'il ne se passe rien au Mont. Musiciens, organisateurs et bénévoles vous attendent au Châtaignier pour cette fête qui se veut intergénérationnelle.

Rock, pop, afro, rap, électro : groupes et artistes se produiront lors des 15 concerts qui seront proposés sur les deux scènes du Mont'Ain Openair organisé par le Collectif 52.

Avec le soutien du Service de la jeunesse, les organisateurs ont tout prévu : quatre stands pour se restaurer, un bar, le bus du Collectif 52, des espaces de repos, un service de sécurité et, surtout, un lieu éloigné du centre dans le respect des riverains.

L'idée du festival a été proposée au Collectif 52 par notre Commune. Nos élus ont souhaité confier la nouvelle organisation de *En avant la musique* à cette quinzaine de jeunes engagés.

Et le défi a été relevé par tous ces volontaires. Il leur a fallu du courage, de la détermination et surtout un projet rassurant qui devait tenir la route. Ce seront plus de 70 bénévoles qui vont œuvrer lors de cet événement que tous veulent familial.

Le Mont'Ain Openair doit grandir et, même si ce n'est pas encore le Paléo, c'est déjà un sacré bon début. Profitons tous en famille, entre amis, seul, d'y aller. Profitons d'un festival où on peut se rendre à pied. Profitons des nombreux concerts qui se joueront chez nous, dans notre commune.

Les billets se vendront sur place et leur prix sera libre. Chacun paiera ce qu'il estime être juste pour un tel festival. Et pour les frileux du porte-monnaie, les soupçonneux, qu'ils se rassurent : il n'y aura aucun bénéfice. Tout sera réinvestit, au centime près, pour pleins d'autres festivals ! Alors, « à votre bon cœur M'ssieurs-Dames ».

Agathe Gumy & Loïc Henry
Pour le Collectif 52

LE COIN DES MONTAINS

Espace dédié aux sociétés locales et associations montaines

Paroisse Saint-Amédée

www.cath-vd.ch/paroisses

Messes ordinaires

- Bellevaux, DI, à10h30
- Bellevaux, MA, ME, JE, à 9h00

Messes anticipées du dimanche

- Froideville, SA 7 mai, 4 juin et 2 juillet, à 17h30
- Cugy, SA 14 et 28 mai, 11 et 25 juin, 2 et 23 juillet, à 17h30
- Bellevaux, SA 21 mai, 18 juin, 16 et 30 juillet, à 17h30

Messes des familles

- Bellevaux, DI 22 mai (kermesse) et 5 juin (Pentecôte), à 10h30

Messe de l'Ascension

- Bellevaux, JE 26 mai, à 10h30

Messe de la Pentecôte

- Bellevaux, DI 5 juin, à 10h30

Kermesse paroissiale

- Bellevaux, SA 21 et DI 22 mai Brocante, vide-dressing, messe et restauration

Paroisse réformée du Mont

www.lemontsurlausanne.eerv.ch

Des jolies cartes

Ce mois, vous recevrez dans votre boîte aux lettres trois jolies cartes, inédites, produites par des photographes – paroissien(ne)s du Mont, avec pour support la beauté du vivant. Cette année, c'est le thème du « renouveau » qui a été retenu ; après deux années passées à piétiner entre restrictions et interdictions, nous désirons renouer avec la vie ! Nous espérons que ces cartes vous rendront service pour écrire à vos familles, à vos amis. C'est l'occasion de vous remercier également du bon accueil que vous réservez à nos envois.

Camp de Pâques 2019. © Alain Wirth

Retour du camp de Pâques

Dimanche 22 mai, nous entendrons la rétrospective du camp organisé par le groupe de jeunes dans le sud de la France, pendant les vacances de Pâques, au sein du massif de la Sainte-Baume (Var). 47 jeunes et catéchumènes y ont pris part. Des photos et une vidéo rendront compte de l'atmosphère vécue ; un condensé des enseignements reçus en soirée sera transmis. • Alain Wirth

FC Le Mont

www.fclemont.ch/soutien2022

Action de soutien du club de foot

Nous avons dû décider en janvier d'annuler le repas de soutien et le remplaçons par une action en partenariat avec des commerçants du Mont sur Lausanne. Nous vous proposons d'acheter un (ou plusieurs) bons que vous pouvez exercer auprès des commerçants partenaires, du 1er mars au 30 juin 2022.

Achetez vos bons auprès du FC Le Mont puis récupérez, selon vos goûts, chez un des commerçants partenaires : votre tartare, ongleyade, fondue ou gâteau. Les bons de CHF 50 sont valables dans l'ensemble de ces commerces, vous choisissez où vous voulez vous en servir. Les Juniors et les enfants du club vous remercient pour votre soutien et vous souhaitent un excellent appétit. Nous remercions nos partenaires :

- Boucherie de Campagne Delisle
- Boucherie Charcuterie Piguet
- Boucherie Maillefer
- Marché du Grand Mont
- Boulangerie-confiserie NouS
- Roduit SA

© Bernard Menetrier

Les 8 et 22 mai au Châtaignier

Le 2e tour du championnat est lancé pour toutes les équipes du FC Le Mont. Qu'elles soient en tête de leur groupe ou non, les équipes portent fièrement les couleurs du Mont, et nous comptons sur votre soutien populaire.

Ne ratez pas – en particulier – les 8 et 22 mai, la Une et la Deux joueront au Châtaignier à 10h00 et 14h00. Profitez-en pour croquer un morceau en famille ou entre amis à la buvette du club !

Pour tout savoir sur les prochains matchs : **www.fclemont.ch/calendrier**

Pétanque Le Mont

Le comité de la Pétanque du Mont vous salue et vous annonce la venue d'un nouveau membre en la personne de Johan Hauswirth. Nous le remercions pour son dévouement à notre club !

Deux équipes étaient inscrites pour le championnat des interclubs. La « 2 » termine 5ème de son groupe de 6 équipes. Quant à la « 1 », elle s'est classée 2ème du groupe en ne perdant qu'un de ses

matches de qualifications. Finalement, nos valeureux membres ont dû capituler en quart de finale. Prochaines échéances au Châtaignier :

- **JE 26 mai**, tournoi de l'Ascension, toute la journée
- **Du 11 au 15 juillet**, camp des jeunes espoirs, Association vaudoise de pétanque
- **SA 30 juillet**, tournoi Mimosa, toute la journée
- **ME 17 août, passeport vacances :** les enfants pris en charge de 10h à 16h et par des instructeurs du club, repas de midi compris
- **VE 2 septembre**, fin d'après-midi, accueil de nos précieux sponsors pour quelques parties de boules et un repas toujours apprécié

Notre boulodrome est ouvert à tous. Nous vous y attendons que ce soit pour jouer, regarder ou partager le verre de l'amitié ! • **Francis Etienne (079 888 17 05)**

Le Volleyball Club recrute

www.vbclemont.ch

Eh toi ! Tu es née en 2005 ou plus jeune ? Si tu aimes le volley et que tu as envie de découvrir un peu plus ce sport, prendre du plaisir et progresser :

L'équipe féminine de moins de 19 ans du VBC Le Mont-sur-Lausanne recrute des joueuses motivées pour la saison 2022-2023.

Pour plus d'infos, contacte notre coach Maeva au **079 434 65 62** ou par mail à **maeva.tacconi@bluewin.ch**.

Atelier artistique En Budron

www.dupasquierchambon.ch

Le samedi et dimanche 21 et 22 mai, la peintre-sculpteure montaine Christine Du Pasquier-Chambon (CDPC) ouvrira les portes de son atelier au public dans le cadre de la 16e édition de l'événement artistique régional « APERTI ».

© Christine Du Pasquier-Chambon

Plasticienne et psychothérapeute, CDPC met la perception au centre de son travail, entre son espace psychique et le façonnement manuel. Son atelier est une salle où le jeu est privilégié, au sens propre et figuré. Vous pourrez ainsi y découvrir des tableaux en relief, parfois modulables, des formes qui se combinent et dialoguent, entre ombre et lumière, des mobiles tournant au vent : autant d'invitations à explorer votre propre imagination.

Infos pratiques
SA et DI de 12h à 18h, Z.I. Budron H7, Box 32 (150 m après avoir contourné « La Miroiterie du Léman SA »)

Cabinet médical à Cugy

www.cabinet-cugy.ch

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture du Cabinet médical du moulin de Cugy dès le 2 mai 2022 au chemin des Dailles 5. Notre équipe est composée de quatre médecins généralistes : la Dre Coralie Wenger-Bonny, le Dr Lionel De Alencastro, la Dre Salomé Leuzinger, et le Dr Santiago Zurita, toutes et tous d'anciens chef·fe·s de clinique universitaire à Unisanté. L'équipe actuelle comprend également deux assistantes médicales, ainsi que la possibilité de collaborer avec Madame Emilie Burnens, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP qui consultera une journée par semaine.

Nous nous réjouissons de débuter notre activité de médecin de famille et sommes ouverts à tous les Montains intéressés.

Ch. des Dailles 5 · **021 731 30 30**
cabinet.cugy@svmed.ch

Petits choux en apéro

La recette d'Anne Lise Kunz, paysanne vaudoise du Mont

Ingrédients pâte à choux

- 250 g d'eau et lait
- 86 g de beurre
- 150 g de farine
- 3 oeufs
- 1/2 cc de sel
- 1 jaune d'oeuf

Préparation
Préchauffer le four à 180°C.
Dans une casserole porter à ébullition le lait, l'eau, le beurre et le sel.
Retirer du feu et laisser tiédir.
Verser d'un coup la farine, remuer et remettre sur le feu, bien la sécher.
Déposer la pâte dans un bol et laisser tiédir.
Incorporer les œufs l'un après l'autre en mélangeant énergiquement jusqu'à obtention d'une pâte brillante et molle.
Remplir la poche à douille, dresser de la grosseur d'une noix.
Les déposer sur une plaque chemisée de papier sulfurisé.
Mélanger le jaune d'œuf et 1 cs d'eau, dorer les choux, enfourner au milieu du four pendant 25-30 min.
Eteindre et entrouvrir la porte, laisser sécher env. 15 min.
Sortir la plaque et déposer les choux sur une grille.

Farce pour env. 20 petits choux

- 100 g de truite fumée / Fumoir de Chailly
- 100 g de fromage frais au raifort
- 1 blanc d'œuf

Préparation
Ecraser la truite fumée à la fourchette, ajouter le fromage, mélanger.
Battre le blanc d'œuf en neige et l'ajouter à la farce, assaisonner de sel et poivre du moulin.
Couper les choux en deux et les farcir.

TROIS ACTUALITÉS EN UN CLIN D'ŒIL

Le Mottier B fait peau neuve

Les travaux de transformation du Mottier B, bâtiment qui ne répond plus aux normes actuelles, débuteront en juillet 2022 et s'étendront jusqu'à l'été 2024. Ils entraîneront le déménagement de plusieurs classes, de la Médiathèque (fermée dès le 12 mai) et du secrétariat pour une durée de 2 ans. Pour permettre aux élèves de poursuivre leur scolarité dans les meilleures conditions possibles, la Commune va installer 11 salles de classes dans un bâtiment composé de bois et d'éléments modulaires. Plus d'infos **www.linktr.ee/montjournal**

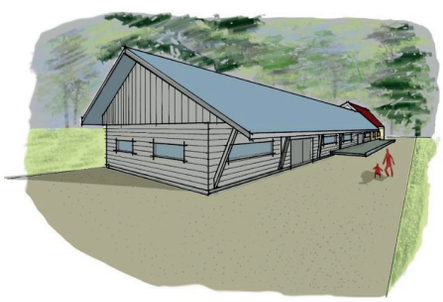

Le Châtaignier aura sa nouvelle cantine

Dans sa séance du 28 mars 2022, le Conseil communal a accepté le préavis demandant l'octroi d'un crédit de construction de CHF 550'000.- pour la cantine du Châtaignier.

Dès lors, la Municipalité souhaite mettre rapidement à disposition des Montains une infrastructure simple, fonctionnelle et rationnelle qui valorise des matières locales (par ex. le bois de nos forêts) sur ce site de détente et de loisir prisé de la population.

De nouveaux bancs réalisés par nos talentueuses équipes

Vous les avez peut-être déjà aperçu: depuis la mi-avril, cinq nouveaux bancs en bois local ont été installés dans les environs de Manloud et du Châtaignier (carte détaillée sur notre site).

Ces bancs ont été entièrement réalisés par nos équipes des espaces verts et de la voirie: conceptualisation, coupe, vernissage, mais aussi les magnifiques pyrogravures valorisant nos paysages montains. Bravo à eux pour ce beau travail !

AGENDA du Mont-sur-Lausanne

Café solidaire
Tous les JE, 9h30-11h30, salle paroissiale

Séance d'info Ukraine (p. 3)
ME 11 mai, 20h, aula Mottier B

Rencontre littéraire (p. 13)
ME 18 mai, 20h, salle paroissiale (haut)

Chouette, bébé lit !
VE 20 mai et 17 juin, 9h30, paroisse (rez)

L'Echo des bois chante Québec (p.12)
VE-SA 20-21 mai, 20h15,
Grande Salle du Petit-Mont
Ouverture des portes 19h30

Danse avec Mont Arts & Culture
SA 21 mai, dès 10h, lieu à définir
Ateliers parents-enfants et adultes
Plus d'infos: www.montartsculture.ch

Portes ouvertes APERTI (p. 15)
SA-DI 21-22 mai, 12h-18h, En Budron

Journée de la durabilité (p. 6)
DI 22 mai, dès 10h, place de l'église

Atelier mini-kamishibaï
ME 8 juin, 16h-18h, paroisse (rez)
Atelier de création enfant-parent

The Mont'Ain Openair (p. 13)
VE-SA 24-25 juin, dès 17h, Châtaignier

Tous les événements au Mont-sur-Lausanne dans notre agenda
www.linktr.ee/montjournal

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram pour suivre nos actualités !

@communedumontsurlausanne

LE MONT sur Lausanne

Impressum

Edité par la Commune du Mont-sur-Lausanne
Impression offset exempte de produits chimiques
Papier 100% recyclé, Ange Bleu, certifié FSC
Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA

Photo de couverture © Maxime Fayet
Tirage: 4'600 ex., parution 6x par année
Coût de production, impression et distribution: CHF 0,95.-/ex.

journal@lemontsurlausanne.ch
021 651 91 91
Responsable éditorial: Maxime Fayet

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C031954